

COMPTE RENDU
CONSEIL SYNDICAL DU 11 avril 2024

Etaient présents : Sury-aux-Bois : Jacques LEMERCIER (Président), Sylvie PREVOST (suppléante).
Châtenoy : Christophe AQUEVILLO (titulaire), Christiane JACQUINOT (titulaire), Gérard
BEAUDOIN (suppléant).
Combreux : Pierre BREMOND (titulaire), Christian GASNIER (titulaire).

Etaient absents excusés : Sury-aux-Bois : Clément DAVID (titulaire), Françoise HEBERT (suppléante).
Châtenoy : Dominique BLONDEAU (suppléant).
Combreux : Philibert de la ROCHEFOUCAULD (suppléant).

Le 11 avril 2024 à 18 h 30, les membres du Syndicat, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Jacques LEMERCIER.

A leur arrivée, les participants émargent la feuille de présence qui leur est présentée.

Le Président constate que le quorum est atteint et déclare que le Conseil peut valablement délibérer.

NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

M. Christian GASNIER est nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 21 MARS 2024

Le Président donne lecture du compte-rendu du conseil syndical du 07 mars 2024 qui est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE PUBLIC

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-21, L.2343-1 ET D.2343-1 à D.2343-10,

Considérant que le comptable public a transmis au SIAEP Sury-Châtenoy-Combreux son compte de gestion,

Considérant, par ailleurs, l'identité parfaite de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du SIAEP Sury-Châtenoy-Combreux,

Après en avoir délibéré, le conseil syndical,

- **adopte** le compte de gestion du comptable public pour l'exercice 2023 du SIAEP Sury-Châtenoy-Combreux dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le conseil syndical réuni sous la présidence de M. Gérard BEAUDOIN, conseiller syndical doyen d'âge, examine le compte administratif du SIAEP Sury-Châtenoy-Combreux de l'exercice 2023 qui s'établit ainsi :

<u>Fonctionnement</u> :	<u>Dépenses</u> :	Prévu :	633.919,33 €
		Réalisé :	157.687,48 €
	<u>Recettes</u> :	Prévu :	633.919,33 €
		Réalisé :	214.851,96 €
<u>Investissement</u> :	<u>Dépenses</u> :	Prévu :	173.857,07 €
		Réalisé :	43.129,50 €
	<u>Recettes</u> :	Prévu :	173.857,07 €
		Réalisé :	55.291,49 €

Résultat de clôture de l'exercice :

<u>Investissement</u> : excédent	136.065,39 €
<u>Fonctionnement</u> : excédent	436.723,81 €
<u>Résultat global</u> : excédent	572.789,20 €

Après en avoir délibéré, le conseil syndical, hors la présence du président,

- **approuve** le compte administratif du SIAEP Sury-Châtenoy-Combreux de l'exercice 2023 conforme au compte de gestion du receveur syndical du même exercice et arrête ainsi les comptes.

Votants : 5

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

AFFECTATION DU RESULTAT

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Solde de la section d'investissement au 31 décembre 2023

- Solde d'exécution de l'exercice 12.161,99 €
- Rappel du solde reporté antérieur 123.903,40 €
- Solde d'exécution cumulé 136.065,39 €

Reste à réaliser au 31 décembre 2023 0 €

Besoin de financement de la section d'investissement Néant

Résultat de fonctionnement à affecter

- Résultat de l'exercice + 57.164,48 €
- Résultat antérieur + 379.559,33 €
- Total à affecter + 436.723,81 €

Affectation :

1) Report résultat investissement

A reporter au BP 2024 en R001 section investissement (recettes) 136.065,39 €

2) Report résultat fonctionnement

A reporter au BP 2024 en R002 section fonctionnement (recettes) 436.723,81 €

Les membres du conseil syndical décident de ne pas affecter de somme en réserve au 1068.

Votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

BUDGET PRIMITIF 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Vu le projet de budget principal pour l'exercice 2024,

Il est proposé au conseil syndical d'adopter le budget primitif 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical :

- **décide** d'adopter le budget primitif 2024 du SIAEP Sury-Châtenoy-Combreux soit :

section de fonctionnement :

Dépenses : 694.984,34 €

Recettes : 694.984,34 €

section d'investissement :

Dépenses : 899.232,56 €

Recettes : 899.232,56 €

Votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

APPEL D'OFFRE CREATION NOUVELLE USINE DE TRAITEMENT

Dans le cadre de l'appel d'offre pour la nouvelle usine de traitement, le Président a continué de faire visiter le site du château d'eau aux sociétés qui l'ont demandé. Au total, quatre sociétés sont venues. Il y a eu 21 visites sur la plateforme AWS à ce jour.

QUESTIONS DIVERSES

- Pour l'établissement du budget 2025, prévoir début mars 2025 une commission budget avec notamment le Président, Christiane, Sylvie et Maryline.
En cas de problème comptable ne pas hésiter à contacter Mme Choppick.
- La Médiation de l'Eau, concernant le dossier COSSIAUX, par e-mail du 08.04.2024, nous a adressé une proposition et nous demande notre position.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance clôturée à 20 h 30.

Jacques LEMERCIER
Président

Christian GASNIER
Secrétaire